www.saintmesmin.com







Sommaire

• Le mot du Maire	p.1
- Calendrier des manifestations	
• Les Commissions	p.2
• Le mot des commissions	p.3 & 4
- Fleurissement participatif	
- Bibliothèque Pages Magiques	
- Lotissement La Prée	

- La fibre optique
- Vie associative de notre commune.. p.4 à 6
- ASM Basket
- Les Jours Heureux
- Variétés Danses
- Festi'Music
- Familles Rurales
- Nos artisans et commerçantsp.7
- Concours photos p.8

Le 20 février 2015, une nouvelle mission m'a été confiée suite à la démission de Freddy Sarrazin.

Conscient des responsabilités qui vont m'incomber pour avoir déjà assuré le remplacement du maire depuis plusieurs mois, je me suis rendu compte que le travail d'équipe était primordial malgré des idées parfois différentes.

Si chacun de nous y met du sien et apporte son savoir au sein de ce conseil, nous contribuerons à ce que Saint Mesmin continue à être une commune dynamique, avec ses associations, ses commerçants, ses artisans, ses agriculteurs...

C'est donc avec le soutien de 4 adjoints et différentes commissions que je vais aborder mon mandat.

Les projets, ils sont nombreux, certains sont en cours, comme le lotissement communal La Prée avec 11 lots à vendre, bien situé à proximité du Centre Bourg ; d'autres sont à l'étude et non arrêtés définitivement, comme l'aménagement de la rue des Mauges, la rue du Vigneau, études auxquelles nous avons convié les riverains ; l'amélioration et l'aménagement du Centre Bourg avec l'aide du CAUE (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement).

Les commissions municipales ont déjà travaillé sur ces différents sujets, commissions qui ont déjà montré leur motivation et leur enthousiasme.

Tous ces projets vont pouvoir être également réalisés en collaboration avec le personnel communal qui se dévoue chaque jour dans l'intérêt de tous.

Philippe PAILLAT

Calendrier des Manifestations



Mai	Dimanche 10 mai > Vide grenier des P'tits Minois - Salle Les Halles
	Mardi 19 mai > Goûter des + de 75 ans (offert par le CCAS)

Juin Samedi 6 juin > Fête de l'école Publique
Vendredi 12 juin > Assemblée Générale de l'ASM Basket
Samedi 13 juin > Spectacle Kdanses
Samedi 20 juin > Kermesse École Privée - Salle Les Halles
Samedi 27 juin > Fête de la musique



les Commissions



Philippe PAILLAT, Maire Président de droit de toutes les commissions



Bruno CROUE, 2^{ème} adjoint



4^{ème} adjoint,

Gilles BINEAU



Guy-Marie JAULIN,

vice-président du CCAS •

Béatrice CHARRIER

Sylvain DEFOIS

Anne MARTINEAU

Laurent PACHETEAU

Marianne RAMBAUD

Enfance / Jeunesse / Vie Associative / Sport / Culture / Tourisme



Odile GATARD, 1ère adjointe







Pascaline BABU



Guy-René CASSERON



Christelle COUTRET





Emilie FONTENIT





Marie-Josée MARTINEAU





Gwenaël PIERRE, délégué aux rythmes scolaires



Patrick THIBAUDEAU





Joël VINCENDEAU





Journal d'Informations - Avril 2015 - p2

CCAS

Légendes commissions :

●Voirie / Urbanisme / Cadre de vie

•Information / Communication Affaires sociales / Emploi / Logement ● Adjoint en charge de cette commission

Finances / Economie Bâtiments / Matériels

le Mot des Commissions

Fleurissement participatif

La commission voirie, avec l'aide du CPIE, poursuit son programme du «Fleurissement participatif» ayant pour but l'arrêt de l'utilisation des produits phytosanitaires tout en participant à l'embellissement de la commune.

participant à l'embellissement de la commune.
Rappelons qu'en novembre dernier, des bénévoles accompagnés de quelques élus ont débuté ce programme par quelques plantations et semis autour de la place des halles. Puis, ce fut le tour des élèves de l'école publique de s'occuper de l'embellissement du cimetière.

Aujourd'hui, la commune de Saint Mesmin reste toujours aussi active sur ce projet. En Mars, nous avons sensibilisé les habitants de la rue du Sevreau et c'est en discutant avec chacun que nous avons compris que la volonté de tous était de trouver des alternatives aux produits phytosanitaires ; ceux-ci entraînant un réel danger aussi bien sur la qualité de l'eau que sur la pollution des terres.

Dernier lieu d'action ce samedi 18 avril au village de MARTINET. Les habitants de ce village se sont mobilisés afin de comprendre le projet de la commune. Ensemble, nous avons planté et semé dans une ambiance conviviale pour se retrouver en fin de matinée autour d'un verre de l'amitié. La commission va continuer son action et nous vous tiendrons informés de la prochaine date ainsi que du lieu de rencontre.

N'hésitez pas à contacter un des membres de la commission si vous êtes intéressés.

Bibliothèque Pages Magiques

Le 22 février 2015 se déroulait l'après-midi Jeux de lettres à la bibliothèque, les plus petits ont pu colorier des lettres, ou s'initier au Memory avec Nadine. Les plus grands ont pu jouer à La Soupe aux Lettres, au Petit Bac ou encore ont pu faire des mots mêlés et des mots fléchés. Pour les adultes se trouvaient aussi le Top word, le Scrabble, etc. Les enfants et les adultes ont participé au défi lancé par la municipalité, découvrir 5 anagrammes aidés d'un indice. Un livre a été offert pour récompenser l'adulte et l'enfant gagnants. Un bel après-midi clôturé par un petit goûter.

Dates à retenir :

- Balade contée le 13 septembre 2015
- Soirée avec des auteurs locaux le 20 novembre 2015 à 20 h 30
- Le conte de Noël (pour les 3 à 8 ans) le 16 décembre 2015







Lotissement La Prée

Voici le nouveau lotissement en cours de viabilisation, ce dernier compte 11 parcelles de 526 m² à 802 m², avec un prix de 41€ le m², toutes taxes comprises. Pour tout renseignement, contactez la mairie.



www.saintmesmin.com



La fibre optique

Compétence de la Communauté de Communes du Pays de Pouzauges, le passage au très haut débit se fera progressivement sur les différentes communes du canton.

Vie associative de notre commune



ASM Basket

L'assemblée générale de l'ASM Basket Saint-Mesmin se déroulera le vendredi 12 juin 2015 à 20h30, à la salle du bocage.

Le club est à la recherche de joueurs et joueuses séniors et jeunes pour la saison 2015-2016, ainsi que des parents, joueurs et joueuses pour entrer dans le bureau.



Des nouvelles des «Jours Heureux»

Suite à l'assemblée générale, Roger Boissinot, après de nombreuses années de présidence, a souhaité arrêter ses fonctions tout en restant au bureau. Ce dernier l'a remercié de son action et de son dévouement.

Il a élu un nouveau président, André Biteau, qui continuera d'être entouré de Christine Bellion au secrétariat et de Jean Paquereau à la trésorerie.

Quelques dates à retenir :

- Pique-nique de l'association le mercredi 8 juillet 2015
- Loto courant octobre (date à préciser)
- Repas de Noël le samedi 19 décembre 2015 Pour les retardataires ou ceux qui ont oublié, il est toujours possible d'adhérer pour la modique somme de 5€

Les Jours Heureux

Les Jours Heureux - Association des amis de la MARPA Arc en Ciel Allée du Levant - 85700 Saint Mesmin Tél. 02 51 57 69 30 marpa.arcenciel@wanadoo.fr









Variétés Danses

« A CHACUN SON METIER » était le thème des soirées Cabaret de cette année. Et c'est dans la bonne humeur et le plaisir de jouer ensemble que les 62 acteurs ont évoqué toutes sortes de métiers au travers de danses, chants et sketchs. Le support du nouveau vidéoprojecteur de la salle a été un atout supplémentaire de la réussite du spectacle de cette année, mais le mot clé qui ressort en premier de ces soirées Cabaret est : « Qu'est-ce qu'on a ri » ou « Quel bon moment de détente! ».

C'est donc sur ces notes de gaieté que le rideau s'est refermé sur ces séances 2015 et l'on peut retenir que, même si ce n'est pas leur métier, tous ces acteurs ont joué avec le talent du cœur.

Et c'est également avec cœur, que l'association a remis une partie des bénéfices à l'association: « Vaincre la mucoviscidose » lors d'une rencontre avec Laurence Rolland et des membres de cette association.

Les enfants de deux écoles de St Mesmin vont également bénéficier d'un spectacle à l'Echiquier, financé par Variétés-Danses.

Pour entrer dans l'association ou louer des costumes, il suffit de contacter un membre du bureau ou téléphoner au : 02 51 91 98 44









Les nouvelles de l'Association Familles Rurales ...

L'Association Familles Rurales a fait son Assemblée Générale le Vendredi 6 Mars. Les cartes Familles Rurales 2015 étaient distribuées à celle-ci au prix de 22€.

Cependant, vous pouvez encore la demander auprès de Marie-Josée Martineau au 02.51.61.70.41.

FETE DE NOEL DU SAMEDI 20 DECEMBRE 2014 :

Celle-ci a remporté un fort succès auprès des familles!

L'Association Familles Rurales tient à remercier, cidessous, les artisans, commerçants et autres services de Saint Mesmin ayant participé à cette manifestation:

Crédit Mutuel, SARL Papin, Vins Rémy Liboureau, Salon Innova'tif, Free Styl', L'Coiff, SARL Dronneau, Proxi, Boulangerie Bonnin, Moulin des Affaires, Pharmacie

Pour cela, l'Association Familles Rurales va reconduire cette dernière en améliorant son concept.

La prochaine Fête de Noël sera le :

SAMEDI 19 DECEMBRE 2015

K DANSE

Depuis 2 ans, un spectacle de danse a lieu à l'Echiquier à Pouzauges. La date du prochain spectacle est le :

SAMEDI 13 JUIN 2015 à 20H30 Sur le thème des musiques de films

Les réservations pour celui-ci auront lieu les :

- * Vendredis 29 mai et 5 juin 2015 de 18h00 à 20h00 à la salle du Parc
- * Samedis 30 mai et 6 juin 2015 de 10h00 à 12h00 à la salle de l'Hermitage





ATELIER BRICO-LOISIRS

Des ateliers vont être reconduits au cours du 2^{ème} trimestre. Ceux-ci seront sur la fabrication d'une boîte en cartonnage (couture ou autres). Les dates vous seront communiquées par voie de presse ou sur le site internet de la mairie dès qu'elles seront fixées.

DYNAMIQUE JEUNESSE

Nouveauté: La Dynamique Jeunesse propose pour cette année 2015, des animations hors vacances scolaires (vendredi soir ou samedi après-midi) en plus des animations mises en place lors des périodes de vacances scolaires.

Un programme d'animations et les démarches à suivre pour s'inscrire seront envoyés aux jeunes nés entre 1999 et 2004 lorsque celles-ci auront lieu.





Nos artisans et commerçants

SARL Papin

La SARL PAPIN a été créée en 1982 par Mr Louis Marie PAPIN.

Après un apprentissage débuté en 2000, Julien BESSON a repris l'activité à son compte en 2009.

La SARL PAPIN a pour activité la réparation et la vente de matériel en MOTOCULTURE et en DEUX ROUES (scooters, motos, vélos).

Elle compte un ouvrier Hugo, spécialisé dans les deux roues et une secrétaire/comptable Stéphanie.

Notre équipe est heureuse de vous accueillir : du Lundi au Vendredi : 8 h -12 h / 14 h - 19 h fermé le Mardi

le Samedi: 8 h - 12 h / 14 h - 18 h.





Agri VS

L'entreprise (autrefois appelée SARL PREAULT JM) a ouvert son magasin libre-service depuis maintenant 7 ans. Principalement dédiée au domaine agricole, elle répond aussi aux besoins des particuliers (quincaillerie, visserie, accessoires d'arrosage, électroportatif et bien d'autres produits...).

N'hésitez plus, dépannez-vous près de chez vous. Ouvert du lundi au vendredi : de 8 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 18 h 00 Le samedi de 9 h 00 - 12 h 00 de mars à octobre. Cédric B. et Mickaël B. à votre service.

Garage des Monts

Toute l'équipe est à votre disposition pour vos travaux de carrosserie, peinture, réparation ou remplacement de pare-brise, travaux d'entretien et réparation mécanique ainsi que vente de VN et VO. Un véhicule 9 places vous est proposé en location pour vos vacances ou tout autre déplacement. Une station-service ainsi qu'une station de lavage sont également à votre disposition.

Le GARAGE DES MONTS est heureux de vous accueillir du Lundi matin au samedi midi de 7 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 h 30.





Concours photos

La commission Information / communication, s'est concertée pour choisir le thème du concours photos. Pour cette année, le thème proposé est donc « La petite bête dans ton jardin ».

Notez que pour cette édition nous aurons deux photos récompensées en première place, une pour la plus recherchée, la seconde pour la plus insolite, puis 3 autres photos seront élues pour constituer les 5 gagnants.



Article 1: Thème

La commission information organise un concours photos sur le thème « La petite bête dans ton jardin »

Article 2 : Conditions de participation

La participation au concours est gratuite. Ce concours est ouvert uniquement aux photographes amateurs. Chaque participant peut soumettre 3 photos au maximum mais ne pourra être primé qu'une seule fois. Il ne sera accepté qu'un participant par famille. Le règlement et le bulletin de participation sont disponibles en mairie ou sur le site internet.

Article 3: Caractéristiques du cliché

Tirage papier couleur ou noir et blanc, en développement brillant sur du format 15 x 20 uniquement.

Les photos ne doivent être ni retouchées ni faire l'objet d'un photomontage.

Article 4: Dépôt des photographies

La date limite de dépôt des photos est fixée au 30 octobre 2015. Les photos et le bulletin de participation doivent être déposés ou envoyés uniquement à la mairie. Aucun nom et signe distinctif ne doivent figurer au dos des photos. Seront refusées les photos réceptionnées après la date de la clôture ainsi que les photos non conformes aux données du concours.

Article 5: Le jury

Il est composé des membres de la commission. Les membres du jury ne peuvent pas participer au concours photos. En cas de carence de nombre et de qualité de cliché, le jury se réserve le droit d'annuler le concours.

Les auteurs des photographies primées seront récompensés par des lots lors de la cérémonie des vœux à la population début 2016.

Article 6: Utilisation des photos

Les participants cèdent l'intégralité de leurs droits. Les photographies pourront être utilisées et exploitées sous toutes formes par la commission (exposition, site internet, ...). Aucune rémunération ne sera due à ce titre. Aucun cliché ne sera retourné aux participants.

Article 7: Responsabilité des participants

Le fait de signer le bulletin de participation et d'envoyer l'épreuve oblige le concurrent à se conformer au présent règlement, à l'accepter dans son intégralité et à s'interdire toute réclamation.



(ζ.	
.0	7.	•

Nom:	Prénom:	Code mairie :		
Adresse:	C	Code postal :		
Ville:	Téléphone :			
Mail:				
la signature de ce bulletin implique l'acceptation	on du règlement dans son intégralité	Signature :		

Adresse

Maire de Saint Mesmin

2 place de l'Église - 85700 SAINT MESMIN Tél : 02 51 91 97 30 - Fax : 02 51 91 21 99 Mail : mairie.st.mesmin85@arios.fr

Lundi:8h - 12h et 14h - 18h30

Mardi: 8h - 12h

Mercredi:8h - 12h et 14h - 18h

Jeudi:8h - 12h

Vendredi : 8h - 12h et 14h - 18h



Ingrinarie